



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article578>

Ecole publique et fonds publics

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : dimanche 8 juillet 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le Collectif pour la Défense et la Promotion de l'École Publique de Proximité - CDPEPP- nous a envoyé la doléance ci-dessous sous forme de lettre ouverte au nouveau gouvernement et aux parlementaires.

LETTRE OUVERTE AU NOUVEAU GOUVERNEMENT ET AUX PARLEMENTAIRES DE GAUCHE

Fonds publics à la seule école publique

Le nouveau gouvernement de gauche a maintenant tous les pouvoirs.
C'est le moment pour lui de respecter son devoir de laïcité et ses devoirs par rapport à l'école publique.

Pour cela, il doit :

- 1) Maintenir et si nécessaire ouvrir des écoles publiques sur tout le territoire en fonction des besoins des populations.
- 2) Appliquer la loi du 10 juin 1985 introduite dans le Code de l'éducation (article L211-3 permettant à l'État de combler les carences de la commune).
- 3) Créer des postes à réserver pour l'école publique de façon à arrêter l'hémorragie (77 500 postes supprimés ces 5 dernières années). Par conséquent, faut-il accorder 5 100 [\[1\]](#) postes à l'enseignement catholique comme ce dernier l'a réclamé suite à l'annonce de la création de 60 000 postes par François Hollande ? Vincent Peillon venant d'accorder 70 postes à l'enseignement catholique, notre inquiétude devient de plus en plus grande.
- 4) Abroger la loi Carle [[2\]](#) dans la continuité de la saisine du Conseil constitutionnel par tous les députés de gauche le 6 octobre 2009.
- 5) Abroger la loi Debré, atteinte grave à notre principe constitutionnel de laïcité et à notre la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. L'hémorragie des fonds publics au profit de l'école privée en l'absence de toute transparence et de contrôle, dans un contexte de restrictions budgétaires est tout autant insupportable [\[3\]](#).
- 6) Engager un débat sur l'école afin de refonder le projet éducatif de notre République.

CDPEPP - Collectif pour la Défense et la Promotion de l'École Publique de Proximité

[http://ecoledeproximite.lautre.net/06 22 13 57 29/ecoledeproximite@yahoo.fr](http://ecoledeproximite.lautre.net/06%2022%2013%2057%2029/ecoledeproximite@yahoo.fr)

Pour le maintien de l'école publique de proximité

[Retransmissions vidéos](#) - [Dossier de presse](#) - [Derniers débats](#)

Fonds publics à la seule école publique

[Pétition Positions](#) - [Campagnes Abrogation Art89 Loi Carle](#).

Peut-on tolérer clientélisme, lobbysme, communautarisme ?



MON ÉCOLE PUBLIQUE CONFISQUÉE !

[1] Faut-il accorder 5 100 postes à l'enseignement catholique ?

Le chiffre officiel des suppressions de postes dans l'enseignement public et privé de 2007 à 2012 est de 80 000.

Le président François Hollande a annoncé la création de 60 000 postes pendant la durée de son mandat.

Suite à cela, répondant à cette question de *La Croix* le 23 janvier 2012 : « *François Hollande entend rétablir les 60 000 postes supprimés au cours de l'actuel quinquennat. Approuveriez-vous une telle mesure ?* », Eric Delabarre, secrétaire national de l'enseignement catholique a déclaré : « *Aborder la question de l'école par le biais des moyens ne me semble pas pertinent. La situation budgétaire est telle qu'il me semble impossible de rétablir ces 60 000 postes. Je pense même qu'on peut probablement continuer à en supprimer sans que la qualité de l'offre de formation s'en ressentent. ...* »

Depuis le secrétaire national de l'enseignement catholique a changé d'avis et réclame 5 100 postes.

Au nom de quoi faudrait-il faire bénéficier l'enseignement catholique de ces 5 100 postes ?

En effet, selon Eddy Khaldi, syndicaliste à l'UNSA, l'enseignement privé catholique n'a perdu sur la période des 5 dernières années que 2500 postes.

Comment l'enseignement privé peut-il demander 5 100 postes alors qu'il n'en a perdu que 2 500 ??

[2] Abroger la loi Carle - voir :

- la [saisine du Conseil constitutionnel par tous les députés de gauche](#)

- la circulaire d'application mars 2012 et les alertes de [Claude Barratier sur son site](#) et sur agoravox ([apportez vos commentaires](#))

- le décret d'application sur les RPI de novembre 2010 et les alertes de [Pierre Souin](#) & [Christian Baqué](#)

- la [lettre ouverte au CNAL](#) à propos du TRACT sur la loi Carle

[3] Le nouveau gouvernement doit d'urgence faire toute la transparence sur le financement de l'enseignement privé :

==> **Rapports de la cour des comptes, des commissions parlementaires - Appel à Inventaires et Bilans !**

et réactiver des dispositifs tels la CADA, tribunaux administratifs afin de soutenir les initiatives de citoyens tel [Claude Barratier Conseiller Municipal](#)

à [Chessy les Mines](#), ou d'organisations telles la FNLP [hier](#) ou le Groupe Front de gauche et Alternatifs à la région Ile-de-France [aujourd'hui](#)